



COMMUNE D'ARÇAY

**Département
de la Vienne**

CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 10 Juillet 2020
A 19 h 30

PROCES VERBAL

En l'an deux mil vingt, le Vendredi 10 Juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Arcay (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle n°2 de la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr NOE Alain.

Date de convocation du conseil municipal : 6 Juillet 2020

Présents : Mme et Mrs : NOE Alain le Maire, PIOLET Isabelle et BOULINEAU Fabrice Adjoints au Maire, ALLETRU Xavier, BENETEAU Valentin, LALANDE Patricia, PETROW Delphine, PIMBERT Stéphanie, SAMSON Jean-Marie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme AMRIRAULT Marion et Mr PROUX Emmanuel

Absente :

Pouvoir :

Avant l'ouverture de la séance, le Maire demande qu'en vertu de l'article L. 2121-18 du code général des Collectivités Territoriales pour respecter les règles sanitaires et la distanciation préconisées que le Conseil se prononce pour la tenue de la séance à huis clos.

Le Conseil décide la tenue de la séance à huis clos par 9 voix

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Alain NOE, le Maire
Il constate que le quorum est atteint.

Mme PETROW Delphine est désignée secrétaire de séance assistée de Mme PIMBERT Stéphanie

1 – DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DES SUPPLEANTS – ELECTION SENATORIALE DU 27 SEPTEMBRE 2020

Monsieur Le Maire donne connaissance des documents relatifs au déroulement de la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants - Election sénatoriale du 27 Septembre 2020 :

- l'arrêté préfectoral
- la circulaire ministérielle

- le tableau nominatif pour la remontée dématérialisé des résultats (*à transmettre le soir même par mail à la Préfecture*)
- le courrier - remontée des résultats
- la liste des points de collecte
- le procès-verbal de la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs (*1exemplaire à mettre dans l'enveloppe pour la Gendarmerie de Loudun*)
- l'annexe au procès-verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs (*1exemplaire à mettre dans l'enveloppe pour la Gendarmerie de Loudun*)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne :

- Délégué : Mr NOE Alain
- Suppléants : Mme PIOLET Isabelle
Mme LALANDE Patricia
Mr BOULINEAU Fabrice

Séance levée à 20 heures 30 minutes

Arcay, le 17 Juillet 2020
Le Maire
Alain NOE